

ANNONCE À TRANSMETTRE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : MINARM/SGA/DCSID/ESID Lyon, BP 97423, F - 69347 Lyon cedex 07, Tél : +33 437272061, courriel : Isabelle.ducrocq@intradef.gouv.fr

Code NUTS : FRL04

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2267306&orgAcronyme=g7h>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2267306&orgAcronyme=g7h>,

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

I.5) Activité principale : Défense.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : MIRAMAS (13) - EPMu Provence - Aménagement et rénovation de l'entrée du site

Numéro de référence :

DAF_2023_000249

II.1.2) Code CPV principal : 45000000

II.1.3) Type de marché : Travaux.

II.1.4) Description succincte : La présente publication concerne uniquement un appel à candidature. Le dossier de consultation sera envoyé ultérieurement et uniquement aux candidats admis à soumissionner. Le présent marché a pour objet l'aménagement et la rénovation de l'entrée du dépôt de munition de Miramas. Ce projet englobe la démolition de 2 bâtiment de bureaux existant d'environ 100m² et 400m² ; la rénovation de toute la zone de parking et des voies routières d'accès au site (ensemble représente environ 6655m²) ; la construction d'un hangar de réception des livraisons de 50 m² et celle d'un bâtiment poste de filtrage et de permanence d'environ 621m². Ce projet inclus également la création de la clôture et du SAS de délimitation des zones et tous les équipements de blocage physique nécessaires.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui.

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Démolition, VRD et Gros oeuvre

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

45000000

45110000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL04

II.2.4) Description des prestations : Démolition, terrassement et VRD, Gros oeuvre (Fondations, structure et charpente)

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- Technique / Pondération : 25

- Environnemental / Pondération : 10

Prix - Pondération : 65

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 20

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer :

Nombre de candidats envisagé : 5

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Après examen et élimination des candidatures qui ne justifient pas de l'aptitude professionnelle ou qui ne disposent manifestement pas des capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes pour l'exécution du marché, l'acheteur procède au classement des candidatures selon les critères énoncés dans cet AAPC.

Les cinq (5) premiers candidats du classement seront admis à présenter une offre. L'acheteur avise alors tous les autres candidats du rejet de leur candidature.

Si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection et/ou aux niveaux minimaux de capacité est inférieur au nombre minimal, l'acheteur peut poursuivre la procédure avec ces candidats.

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Qualifications demandées:

QUALIBAT :

1341 (Aménagement de chaussées et trottoirs), 2112 (Maçonnerie et ouvrage en béton armé - technicité confirmée), 3213 (Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles - technicité supérieure),

FNTP :

3421 (Enrobés classiques - chaussées urbaines), 5192 (Travaux de réseaux d'eaux usées en canalisations de 100mm < DN ? 250mm)

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Second oeuvre

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

45000000

45421000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL04

II.2.4) Description des prestations : Second oeuvre : plâtrerie, isolation thermique, menuiserie, revêtements, plafonds suspendus, peinture

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- Technique / Pondération : 25

- Environnemental / Pondération : 10

Prix - Pondération : 65

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 6

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer :

Nombre de candidats envisagé : 5

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Après examen et élimination des candidatures qui ne justifient pas de l'aptitude professionnelle ou qui ne disposent manifestement pas des capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes pour l'exécution du marché, l'acheteur procède au classement des candidatures selon les critères énoncés dans cet AAPC.

Les cinq (5) premiers candidats du classement seront admis à présenter une offre. L'acheteur avise alors tous les autres candidats du rejet de leur candidature.

Si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection et/ou aux niveaux minimaux de capacité est inférieur au nombre minimal, l'acheteur peut poursuivre la procédure avec ces candidats.

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Qualifications demandées :

QUALIBAT :

3522 (Fabrication et pose d'ouvrages extérieurs en Aluminium - technicité confirmée), 6323 (Carrelages - Travaux d'étanchéité), 7122 (Isolation thermique par l'intérieur), 7132 (Isolation thermique par l'extérieur - technicité confirmée), 7143 (Sécurité passive contre l'incendie), 7212 (Isolation et traitement acoustique - technicité confirmée)

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Fluide, énergie

Lot n° : 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

45000000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL04

II.2.4) Description des prestations : Fluide, énergie (génie climatique, ventilation, électricité (courant fort et faible), dispositif de protection foudre, de sécurité incendie, plomberie-sanitaire, CVC, planchers techniques)

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- Technique / Pondération : 25

- Environnemental / Pondération : 10

Prix - Pondération : 65

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer :

Nombre de candidats envisagé : 5

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Après examen et élimination des candidatures qui ne justifient pas de l'aptitude professionnelle ou qui ne disposent manifestement pas des capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes pour l'exécution du marché, l'acheteur procède au classement des candidatures selon les critères énoncés dans cet AAPC.

Les cinq (5) premiers candidats du classement seront admis à présenter une offre. L'acheteur avise alors tous les autres candidats du rejet de leur candidature.

Si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection et/ou aux niveaux minimaux de capacité est inférieur au nombre minimal, l'acheteur peut poursuivre la procédure avec ces candidats.

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Qualifications demandées :

QUALIBAT :

5113, 5231, 5253, 5311, 5511, 7112, 8633.

QUALIFELEC : Courant fort : MGTI : Mention ET

Courant faible : CFMGTI3, domaines couverts : RC, GT, RT, Mention FO

VM2, VEN2, PAC2, Attestation de capacité 21.21 (raccordement électrique installations génie climatique),

PACC2 - EP (éclairage public) : TN2

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Equipements et pose

Lot n° : 4

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

45000000

45342000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL04

II.2.4) Description des prestations : Équipements et pose de barrières levantes, herse anti-retour, portails et motorisations, clôtures, système de pilotage des barrières et portail, éclairage extérieur, interphone

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- Technique / Pondération : 25

- Environnemental / Pondération : 10

Prix - Pondération : 65

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer :

Nombre de candidats envisagé : 5

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Après examen et élimination des candidatures qui ne justifient pas de l'aptitude professionnelle ou qui ne disposent manifestement pas des capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes pour l'exécution du marché, l'acheteur procède au classement des candidatures selon les critères énoncés dans cet AAPC.

Les cinq (5) premiers candidats du classement seront admis à présenter une offre. L'acheteur avise alors tous les autres candidats du rejet de leur candidature.

Si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection et/ou aux niveaux minimaux de capacité est inférieur au nombre minimal, l'acheteur peut poursuivre la procédure avec ces candidats.

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Qualifications demandées :

QUALIFELEC :

Courant faible : CFMGTI3 (études et réalisation de 4 références par ses propres moyens), domaines couverts : RC (réseaux de communication), GT (gestion technique), RT (réseau de télécommunication externe), Mention FO (fibre optique)

Courant fort : MGTI (moyen et gros tertiaire-industriel) : mention ET

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**III.1) Conditions de participation**

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : Chiffres d'affaires globaux et chiffres d'affaires correspondant à l'objet du marché pour les 3 derniers exercices comptables disponibles.

Pouvoir de la personne habilitée à engager la société

Attestation(s) d'assurance en cours de validité

Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution de l'accord-cadre. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : - Capacités humaines et matérielles : Organisation spécifique que le candidat prévoit de mettre en place (dont l'organigramme de l'équipe en précisant le rôle et la qualification de chacun) :

- afin de réaliser ce projet de très haute technicité (des études d'exécutions à la recette des ouvrages en passant par leur réalisation), de grande ampleur et en site occupé.

- afin de garantir l'intégrité totale du système à réaliser pendant toute la phase de réalisation mais aussi de maintenance ultérieure.

- afin de remplir la prestation de formation des personnels du site, amenés à réaliser la maintenance des installations

- Capacités professionnelles et techniques :

- Qualifications professionnelles ou équivalent décrites ci-avant (en II.2.14), détenues par le candidat en lien avec l'objet du marché et liste de travaux similaires en cours d'exécution ou exécutés au cours des 3 dernières années, indiquant clairement le type de prestations réalisées, la date d'exécution et le maître d'ouvrage concerné. Les références peuvent être appuyées par des certificats de bonne exécution.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Le marché comprend un engagement d'insertion pour les lots n°1, 2 et 3. Le nombre d'heures d'insertion sera communiquée lors de la phase offres.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Restreinte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 31/05/2023 à 16 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques :

Le paiement en ligne sera utilisé.

VI.3) Informations complémentaires :

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Chaque candidat (ou groupement) devra fournir les éléments suivants, sous peine du rejet de sa candidature:

a) Au titre de leur situation propre :

Candidature sous forme de document unique de marché européen (DUME) : formulaire DUME

Candidature hors DUME : Lettre de candidature (DC1 ou équivalent), Déclaration du candidat (DC2 ou équivalent) intégralement renseignées,

- En cas de sous-traitance : le formulaire de déclaration de sous-traitance.

b) Au titre de leur capacité économique et financière : voir III.1.2

c) Capacité technique et/ou professionnelle : le candidat transmettra les qualification(s) figurant au paragraphe II.2.14 de chaque lot ci-dessus ou équivalent (Cf. sites www.qualibat.com et/ou site www.qualifelec.fr) détenues par le candidat en lien avec l'objet du marché

Le candidat (ou groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen ses capacités ou compétences dans chacun des domaines ci-dessus, sera éliminé.

Dans le cadre de la consultation, le pouvoir adjudicateur n'autorise pas le candidat à présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;

- en qualité de membre de plusieurs groupements.

La forme du groupement n'est pas imposée.

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Dans le cas d'une candidature d'un groupement d'entreprise, chaque membre du groupement doit fournir l'ensemble des documents et renseignements attestant de ses capacités juridiques, professionnelles, techniques et financières. L'appréciation des capacités du groupement est globale.

SÉLECTION DES CANDIDATURES

Les candidatures reçues hors délais sont éliminées conformément à l'article R.2143-2 du code de la commande publique.

Si l'acheteur constate, avant de procéder à l'examen des candidatures, que des pièces ou des informations dont la production était réclamée sont absente ou incomplètes, il peut demander aux candidats concernés de compléter leur dossier de candidature dans un délai identique pour tous.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les candidats doivent exclusivement poser leurs questions sur la PLACE (www.marches-publics.gouv.fr). Les questions / réponses sont mises en ligne pour communication à l'ensemble des candidats de la consultation, via la plate-forme des achats de l'Etat (PLACE) depuis : www.marches-publics.gouv.fr.

Uniquement en cas de dysfonctionnement de la PLACE, les candidats peuvent s'adresser à :

isabelle.ducrocq@intradef.gouv.fr ; carole.veillerette@intradef.gouv.fr

Toute question dont la réponse pourrait avoir un impact sur la teneur de la candidature doit parvenir au service au plus tard 10 jours calendaires avant la date limite de réception de la candidature.

Pour les questions posées postérieurement, l'acheteur n'est pas tenu de répondre et le candidat ne peut s'en prévaloir pour faire repousser les délais de remise de sa candidature ou établir un recours sur la procédure du présent marché.

CANDIDATS ADMIS A SOUMISSIONNER Voir II.2.9.

MODALITÉS D'ACCÈS AU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)

Les dispositions des articles R.2144-9 s'appliquent à ce présent marché.

Un courrier d'invitation à soumissionner sera adressé aux candidats admis à présenter une offre. Ce courrier indiquera notamment la date et l'heure limites de remise des offres.

Le candidat pourra télécharger le dossier de consultation sur la « PLACE » en s'identifiant, de façon à permettre les éventuelles correspondances ultérieures en cas de modification du dossier de consultation des entreprises.

MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES

Les modalités de remises des offres seront déclinées dans le règlement de consultation de la phase offre.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Marseille, 22-24 rue Breteuil, F - 13006 MARSEILLE, Tél : +33 491134813, courriel :

Greffes.ta-marseille@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Marseille, 22-24 rue Breteuil, F - 13006 MARSEILLE, Tél : +33 491134813, courriel : Grefte.ta-marseille@juradm.fr

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 20 avril 2023

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3955764**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Non communiqué